

demandent; elle envoie des spécialistes travailler aux côtés des savants et des techniciens des pays membres qui sollicitent de l'aide, et des missions spéciales sont dépêchées auprès des pays qui en font la demande; elle formule des recommandations précises en vue d'une action concertée et elle constitue le moyen grâce auquel les nations peuvent travailler de concert à établir et à exécuter des programmes.

Aide technique.—Bien que l'OAA continue de s'occuper, notamment, de la compilation de chiffres et d'autres renseignements, la majeure partie des ressources dont dispose le Directeur général sert à des fins d'assistance technique. Ces travaux se poursuivent sans interruption et font partie de l'activité régulière de l'organisme; on y joint diverses entreprises particulières à court terme, pour faire suite à des accords conclus avec les pays récipiendaires. L'OAA a aussi conçu le projet de procurer à des personnes aptes des pays peu évolués une formation qui leur permettra de mener à bien les œuvres lancées par des spécialistes de l'extérieur dans le cadre du programme d'aide technique. En vue d'atteindre cet objectif, on a proposé la création de centres de formation et de cercles d'études avancées; on songe en outre à décerner des bourses qui permettront aux personnes compétentes d'aller se perfectionner à l'étranger.

L'OAA met en œuvre des programmes d'aide technique dans cinquante-cinq pays. En 1955, quelque six cents spécialistes travaillaient dans ce domaine et, cette année-là, les crédits globaux affectés au titre de l'aide technique ont dépassé sept millions de dollars. L'OAA a transmis aux gouvernements plus de 300 rapports définitifs dressés par ses spécialistes. Ces rapports renferment l'abrégé des recommandations formulées en prévision d'une intervention des gouvernements, et plusieurs exposent en détail le coût estimatif de l'exécution de divers projets en particulier. Cependant, c'est aux gouvernements des pays intéressés qu'il appartiendra toujours de dresser des programmes destinés à accroître la productivité agricole et à relever le niveau alimentaire de leurs populations respectives.

Le programme d'aide technique a eu pour effet d'accroître la production, mais les résultats en seront plutôt visibles à la longue: régénération du sol, conservation des forêts, développement de l'industrie de la pêche. Voici quelques-uns des progrès qui ont été réalisés:

- 1° Dans le cadre du programme relatif au maïs de semence hybride, les dispositions internationales prises, grâce aux subventions de l'OAA, au Moyen-Orient, contre la locuste du désert, ont prévenu toute perte grave de produits alimentaires au cours des trois dernières années. Une équipe de travailleurs de l'OAA a dressé les plans de la campagne de lutte contre la locuste, lancée en 1954-1955 dans toute l'étendue de la péninsule arabique.
- 2° En Thaïlande, les vétérinaires de l'OAA collaborent à la mise en œuvre d'un programme de lutte contre les maladies du bétail et ont organisé à une grande échelle les essais sur place de vaccins contre la maladie de Newcastle chez les volailles: 80,000 oiseaux ont été inoculés en 1954, contre 3,000 en 1953.
- 3° Dans le cadre d'un programme d'hybridation du riz lancé sous les auspices de l'OAA à Cuttack (Inde), plus de 6,000 plants réunissant les meilleures qualités des variétés indiennes et japonaises (indica et japonica) ont été cultivés en 1953 et en 1954, et leur graine distribuée aux pays participants. L'Inde a fait savoir que, selon les constatations, des sélections avaient donné deux fois le produit de la variété-mère (indica), et la Birmanie et la Malaisie ont mandé que certains hybrides résistaient très bien aux ravages du perce-tige.
- 4° Dans l'Inde, les spécialistes de l'OAA ont aidé à réorganiser les ateliers d'outillage agricole du gouvernement dans l'Uttar-Pradesh, et formé des directeurs et des contremaîtres de la construction et de la soudure des instruments aratoires. Dans les ateliers de Tal-katora, on estime à 300 p. 100 l'amélioration de rendement obtenue au cours du premier semestre de 1954.
- 5° Le gouvernement de la Birmanie a adopté un plan national d'exploitation forestière conforme à la recommandation d'un spécialiste de l'OAA. En Autriche, grâce aux conseils de l'OAA quant aux moyens d'accroître la productivité forestière, on calcule qu'à la fin de 1954, 20,000 acres supplémentaires avaient été reboisées.

Activité régionale.—L'OAA attache de plus en plus d'importance à l'activité régionale. Des offices de la pêche ont été créés pour la zone indo-pacifique et pour la Méditerranée, et des commissions de foresterie régionale ont été instituées pour l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine et le Proche-Orient. La Commission internationale du riz, bien qu'elle ne compte pas seulement parmi ses membres des représentants des pays d'Extrême-Orient,